

Procédure d'inscription cursus partiels aide-soignant 2017 – 2018

➤ **Etape 1 : Demande écrite d'inscription**

Lettre de motivation – cv – copie diplôme ou décision DRJSCS si VAE aide – soignante, attestation de travail et appréciations employeur.

De septembre 2016 à fin janvier 2017

Attention : pour les BAC ASSP ou SAPAT : copie du diplôme du bac, du dossier scolaire comportant les notes obtenues et copies des appréciations de stages à joindre dans le dossier. Un certificat de scolarité est demandé pour les élèves en cours de terminale.

➤ **Etape 2 : Dossier étudié par la secrétaire, puis un formateur.** Si dossier valide : étape n°3.

➤ **Etape 3 : Entretien** –de janvier 2017 janvier à fin février 2017

Envoi de la convocation, des devis et de la confirmation de demande.
Retour par courrier du devis signé et du règlement de la sélection.

Un entretien avec un formateur de l'école et un professionnel de santé est organisé pour les passerelles et les post BAC.

Attention ! Un entretien avec uniquement un formateur de l'école est organisé pour les post formation et les post VAE.

➤ **Etape 4 : La réponse**

La réponse définitive d'admission sera donnée fin avril 2017 par courrier.
Envoi du dossier de scolarité accompagné du coupon – réponse.

➤ **Etape 5 : Retour du dossier – COMPLET – lors de la pré rentrée en Août 2017.**